

Réunion mondiale du FPD, du 21 au 23 mars 2016
Partenariats inclusifs et multi-parties

Titre de la session :

La nécessité des partenariats inclusifs dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 : dans quelle mesure les partenariats inclusifs et multi-parties favorisent-ils la mise en œuvre du Consensus européen pour le développement et de l'Agenda 2030 ?

Objectif(s) :

L'objectif de cette session est de mettre en exergue les éléments clés des partenariats inclusifs et multi-parties efficaces travaillant à la mise en œuvre de l'Agenda 2030. La session visera à déterminer les éléments nécessaires pour établir des partenariats plus solides et plus inclusifs, notamment à travers la promotion d'un environnement porteur pour les OSC et les AL, et à examiner dans quelle mesure ces partenariats peuvent contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et exercer une plus grande influence sur le programme de développement international.

Organisée sous forme de table ronde animée par un modérateur, cette session sera l'occasion de partager les connaissances issues de partenariats réussis et d'échanger sur les difficultés rencontrées et les enseignements tirés. Les intervenants feront part de l'expérience qu'ils ont acquise dans le cadre de récentes initiatives multi-parties. Le rôle du secteur privé sera également abordé.

Les participants présenteront leurs idées et recommandations pour le maintien à long terme des partenariats multi-parties, démontreront la valeur ajoutée apportée par ces partenariats pour atteindre les objectifs du programme de développement international et identifieront les éléments s'avérant nécessaires pour que les partenariats multi-parties puissent exercer une influence sur le programme international et favoriser sa mise en œuvre.

Résultats attendus (de la table ronde, des groupes de travail et de la séance plénière) :

- 1) Les participants comprendront la nécessité des partenariats inclusifs et multi-parties dans la mise en œuvre du Consensus européen pour le développement et de l'Agenda 2030.
- 2) Les participants auront accès à des exemples de partenariats réussis qu'ils pourront adapter et appliquer dans leur propre travail.
- 3) Les participants seront en mesure d'identifier un certain nombre d'obstacles à la création de partenariats *inclusifs* multi-parties et découvriront les stratégies qui se sont avérées efficaces pour les surmonter.

4) Les participants comprendront l'environnement porteur s'avérant nécessaire pour soutenir le rôle vital des OSC et des AL dans le cadre des partenariats multi-parties et seront encouragés à s'impliquer dans la création d'un environnement porteur pour les OSC et les AL.

5) Un ensemble de recommandations/principes clés pour des partenariats inclusifs et multi-parties efficaces.

Méthodologie :

Séance plénière animée par un modérateur (90 minutes)

Brèves présentations suivies d'une discussion. Ces présentations porteront tout d'abord sur la scène internationale avant de donner une perspective plus large sur les partenariats multi-parties. Les participants auront ensuite la possibilité de partager leurs expériences et d'échanger leurs points de vue sur les difficultés et les meilleures pratiques.

La table ronde reposera sur des questions présélectionnées visant à approfondir les réflexions sur les défis à relever pour parvenir à des partenariats inclusifs multi-parties, sur la nécessité d'un environnement porteur pour les OSC et les AL et sur le rôle du secteur privé. Le modérateur clôturera la session en insistant sur les éléments clés permettant d'aboutir à des partenariats multi-parties fonctionnels, qui auront été mis en exergue par les intervenants.

Le débat se poursuivra dans les **groupes de travail** selon la méthodologie convenue (75 minutes). Les différents groupes seront invités à présenter à l'assemblée des recommandations sur les principes clés des partenariats inclusifs efficaces.

Séance plénière de conclusion avec commentaires des groupes de travail et participation des principaux orateurs (60 minutes)

Responsables de l'organisation de la session:

Antonio Tujan, POED

Joan Lanfranco, CSI

Anetha Awuku, OIE

Claire Frost, FGLC

Luca de Fraia, Concord

Leyla Sen, CGLU-Moyen-Orient et Asie occidentale

Tatiana de Jesus, FLACMA